



Félix DE BELLOY  
Président de l'Îlot

Il est acquis que l'emploi joue un rôle déterminant dans l'insertion sociale, a fortiori pour les personnes dont les attaches avec la société ont été distendues par l'incarcération. Accéder au marché du travail est indispensable pour prétendre à un logement autonome, recréer des liens sociaux et améliorer concrètement ses conditions de vie et de santé.

C'est la raison pour laquelle l'Îlot a fait du retour à l'emploi un pilier incontournable de son action et propose à ses bénéficiaires, des formations ambitieuses et réalistes pour y accéder.

À travers nos formations se joue toute la spécificité de l'Îlot : être en mesure d'apporter des réponses adaptées et personnalisées à des femmes et des hommes très fragilisés.

Aussi, en lançant récemment notre propre organisme de formation, nous donnons encore plus de force à cette mission de réinsertion par l'activité économique.

Je vous invite de tout cœur à la soutenir par votre don et vous remercie par avance pour votre générosité.

## > SOMMAIRE

Un diplôme pour repartir dans la vie P.2

« C'est la première fois que je vais au bout de quelque chose » P.3

À l'Îlot, ça déménage ! P.3

Devenir membre : pourquoi pas vous ? P.4

« Périple engagé » de Jean Celier P.4

## LA FORMATION, PASSAGE OBLIGÉ DE LA RÉINSERTION

Parce que la qualification est un passage obligé de la réinsertion par l'activité économique, l'Îlot multiplie les offres personnalisées de formation.



Le préalable à toute réinsertion par l'activité économique est la formation. À ce titre, les chiffres sont inquiétants : 90% des personnes détenues ont un niveau inférieur au bac, près de la moitié n'ont aucun diplôme et 10% sont en situation d'illettrisme. Elles sont aussi nombreuses à ne pas savoir utiliser les outils numériques. Face au besoin évident de former le « public justice », l'Îlot a lancé ses premiers

**L'Îlot a lancé ses premiers dispositifs de réinsertion par l'activité économique il y a plus de 30 ans.**

dispositifs de réinsertion par l'activité économique il y a plus de 30 ans. Ceux-ci sont adaptés aux besoins, aux compétences et aux aspirations des personnes sortant de prison ou sous main de justice : Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour apprendre un métier en travaillant (restauration,

mécanique, carrosserie, codage informatique, maraîchage, recyclage textile) ; dispositifs de préparation au marché du travail ; Travaux d'intérêt généraux (TIG) dits « pédagogiques » et Ateliers qualification-insertion (AQI). Ces AQI, qui délivrent en 9 mois de formation qualifiante un diplôme d'agent de restauration collective reconnu par l'État, représentent pour des personnes très éloignées de l'emploi une

seconde chance de retrouver un cadre structurant et valorisant. En 2023, 124 personnes ont été accompagnées dans nos chantiers d'insertion et nos Ateliers qualification-insertion. La moitié de celles qui en sont sorties ont trouvé un travail ou une formation.

## UN DIPLÔME POUR REPARTIR DANS LA VIE

Déployés à Paris depuis 2009, puis à Aubervilliers et Amiens, les Ateliers qualification-insertion (AQI) de l'Îlot forment et diplôment des personnes éloignées de l'emploi, au métier d'agent de restauration collective.

« Cela va faire maintenant quelques semaines que j'ai commencé la formation et je suis très content. Personnellement, je suis déterminé à suivre la formation jusqu'au bout et à passer mon diplôme. J'aimerais plus tard travailler dans la restauration. »

Le témoignage de H., promu agent de restauration collective après avoir suivi l'Atelier qualification-insertion de l'Îlot Paris, dit la détermination de cet ancien détenu à s'appuyer sur un travail pour reprendre le cours d'une vie normale. Créé pour les personnes très éloignées du marché de l'emploi, avec une priorité donnée au « public justice », **l'Atelier qualification-insertion est une innovation de l'Îlot qui s'inscrit dans la mission d'intérêt général de réinsertion et de lutte contre la récidive.**



### Une formation complète

Reconnus par les pouvoirs publics comme des structures de l'insertion par l'activité économique, les trois AQI restauration de l'Îlot accueillent ainsi chacun une douzaine de salariés en insertion par promotion pendant 9 mois. Ces femmes et hommes alternent des périodes de formation qualifiante, théorique et pratique dans un centre de formation professionnelle ; des stages de 6 à 8 semaines au minimum en entreprises ; des temps d'activités organisées par l'Îlot autour de l'informatique, de l'expression, du savoir-être, de la recherche d'emploi ou encore d'initiation au secourisme ; et un suivi socio-professionnel individuel.

### Pourquoi un diplôme reconnu par l'État ?

À l'origine de l'AQI en 2009, le constat était sans appel : les difficultés pour trouver un emploi en période de crise sont accrues pour les personnes sans qualification, au parcours professionnel chaotique, comme celles passées par la prison ou étant encore sous main de justice. Leur manque de qualification

(plus de 40% des personnes détenues n'ont aucun diplôme), leur absence d'expérience professionnelle récente et de relations, les préjugés à leur égard, sont autant d'obstacles à leur employabilité. Aussi l'importance d'un diplôme - qui n'existe pas dans le parcours plus classique des AQI - nous a semblé d'autant plus nécessaire pour rassurer les employeurs... et les salariés en insertion eux-mêmes.



### Des objectifs précis

Pour se mobiliser, il est primordial que les personnes engagées au sein de nos AQI identifient clairement les objectifs de la formation. Aussi, en fin de parcours, elles doivent avoir gagné en stabilité personnelle et sociale, ainsi qu'en autonomie, pour résoudre leurs difficultés. L'ouverture de leurs droits sociaux est aussi déterminante pour leur rendre un statut et favoriser leur estime personnelle. Au niveau professionnel, elles doivent avoir obtenu des bases solides incarnées par un titre professionnel reconnu, ainsi qu'une bonne connaissance de l'entreprise et de la recherche d'emploi. Les équipes de l'Îlot sont particulièrement attentives à ce que l'ensemble de ces compétences, statut et savoir-être soient acquis. Pour ce faire, **l'Îlot s'appuie sur l'expertise de centres de formation professionnelle, ainsi que sur un réseau d'entreprises de restauration, de ses équipes de travailleurs sociaux et Conseillers en insertion professionnelle (CIP) et de partenaires associatifs.** Une complémentarité qui entoure nos bénéficiaires et les fait progresser.

**En 2023, 72% des salariés en Ateliers qualification-insertion ont obtenu un emploi ou une formation. Ces chiffres très positifs en termes de retour à l'emploi et de lutte contre la récidive doivent vous encourager à continuer de soutenir l'ensemble des dispositifs de retour à l'emploi de l'Îlot.**



## AGIR POUR S'EN SORTIR

« C'EST LA PREMIÈRE FOIS  
QUE JE VAIS AU BOUT DE  
QUELQUE CHOSE »



**Thomas\*, un enfant issu de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), a vécu à la rue à sa majorité. De galère en galère, le jeune homme s'est enfin tourné vers l'Îlot et son Atelier qualification-insertion. Sa vie en a été transformée. Récit.**

Thomas revient de loin. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dès ses 2 ans, le garçon a passé 16 ans entre foyers et familles d'accueil, ballotté de ville en ville. Jamais il n'a fini une année scolaire. À 18 ans, livré à lui-même, il postule au sein d'un Atelier qualification-insertion (AQI) de l'Îlot et enfin une porte s'ouvre. Malheureusement, la tante qui devait le loger, s'y refuse. Thomas se retrouve à la rue. La Conseillère en insertion professionnelle (CIP) de l'Îlot parvient à lui trouver une chambre à la Mie de pain. Retrouvant un peu de stabilité, le jeune homme suit le programme de l'AQI. Isabelle Cartagena, Responsable des AQI de l'Îlot, se félicite : « Malgré les galères d'argent, de papiers,

de relations familiales dégradées, de mauvaises rencontres, quelques absences et surtout un second stage interrompu pour mésentente avec la hiérarchie Thomas poursuit le programme. Il fait de gros efforts pour suivre aussi la remise à niveau proposé par un bénévole, car il a envie de progresser. » Les efforts de Thomas ont payé, un diplôme est venu récompenser son engagement et sa ténacité. « Je suis trop content, c'est la première fois que je vais au bout de quelque chose, et que j'obtiens un diplôme. Je suis trop content, c'est beau ! »

Aujourd'hui, il a décidé de partir en province. Il est installé à Clermont-Ferrand, suivi par une association qui lui a trouvé un logement décent, et il a commencé un CDD dans la restauration.



« Les efforts de Thomas\* ont payé, un diplôme est venu récompenser son engagement et sa ténacité. »

\*Le prénom a été modifié

## VIVRE À L'ÎLOT

### À L'ÎLOT, ÇA DÉMÉNAGE !

**Le siège parisien de l'Îlot déménage à Pantin (93) et s'agrandit pour accueillir de nouveaux collaborateurs. Ils rejoignent ainsi l'élan collectif impulsé par notre ambitieux plan de développement.**



En 2021, l'Îlot a imaginé et lancé un plan de développement stratégique pour **devenir un acteur d'envergure nationale dans la réinsertion des personnes ayant connu la prison ou sous main de justice** et accueillir un nombre toujours plus grand de bénéficiaires. Cette ambition se traduit nécessairement par le renforcement de nos équipes bénévoles et salariées, à la fois au sein de nos dispositifs et au siège de l'association.

Ainsi, **en 2023 plusieurs experts et professionnels de la réinsertion ont rejoint l'Îlot.** Des chargés de mission emploi, des Conseillères en insertion professionnelle (CIP), des travailleurs sociaux, des éducateurs, une maîtresse de maison, des médecins, des infirmiers ont rejoint nos dispositifs locaux. Au siège, une responsable du mécénat, un responsable du service informatique, un responsable qualité, une chargée de mission organisme de formation, un bénévole en mécénat de compétences et une directrice du développement ont complété les effectifs actuels.

Pour accueillir ces nouveaux talents, nos bureaux parisiens ont déménagé ! **Depuis le 1er juillet 2024, l'Îlot est installée au 153 avenue Jean Lolive à Pantin (93500).**

## S'ENGAGER AVEC L'ÎLOT

## DEVENIR MEMBRE : POURQUOI PAS VOUS ?

Vous souhaitez participer à la réinsertion des personnes les plus exclues, en particulier celles sortant de prison ou étant encore sous main de justice ? C'est possible !

En devenant membre de l'Îlot, vous participez activement, concrètement, à éloigner de la récidive des femmes et des hommes au parcours souvent chaotique. En ce sens, **vous contribuez avec nous à rendre la société plus sûre**. Cette mission d'intérêt général est peu médiatisée, mais elle est essentielle dans la construction de notre « vivre ensemble ». Elle contribue à bâtir une société plus responsable, où la seconde chance ne signifie pas la permissivité. Bien au contraire, puisque le retour à l'emploi, l'accès au logement et à la santé, la restauration des relations sociales, sont autant de garanties pour que la personne retrouve un comportement compatible avec les normes de la société.

Aussi, en devenant un membre à part entière de l'Îlot, vous œuvrez pour que des femmes et des hommes qui ont à cœur de retrouver le cours d'une vie normale, puissent y parvenir. Vous pouvez ainsi l'aider à se sentir mieux, à construire une vie de famille et à s'émanciper par le travail. En luttant avec nous contre la récidive, vous faites un geste fort pour la société et pour des personnes qui en sont exclues.

**En tant que membre de l'Îlot vous serez invité(e) à notre Assemblée générale annuelle et participerez au vote du budget et du Conseil d'Administration.**

Si vous souhaitez devenir membre, adressez-nous vos motivations en quelques mots par courrier ou par courriel à [maisons-accueil@ilot.asso.fr](mailto:maisons-accueil@ilot.asso.fr). La cotisation annuelle de 20€ bénéficie d'une déduction d'impôt de 75% de son montant (dans la limite de 1000€ de don et de 66% au-delà).

**Rejoignez-nous dès aujourd'hui et devenez membre et ambassadeur des valeurs humaines de l'Îlot !**



Jean Celier,  
ancien président de l'Îlot,  
auteur de « Périple engagé »

« Pourquoi l'après prison ? J'étais sensible à ce qui se passe après la prison : c'est souvent une 2<sup>e</sup> peine qui frappe ceux qui sortent de prison. J'étais sensibilisé au fait que toutes les préoccupations, les débats, (...) se concentraient sur la prison elle-même et restaient silencieux sur ce que vivaient ces personnes après leur libération. Cela me paraissait injuste.

Toutes les personnes qui sortent de prison n'ont pas besoin d'être aidées à se réinsérer (...) Mais un certain nombre parmi elles est dans une situation d'exclusion et de précarité très grande. Le lien entre précarité-exclusion et délinquance devient un risque important. Il est certain qu'œuvrer pour la réinsertion, c'est choisir le moyen le plus sûr pour lutter contre la récidive (...).

Le défi m'est présenté, le sujet est un vrai sujet, l'association est fondée sur du solide et aborde le sujet de manière humaine, globale, pragmatique. Y a-t-il beaucoup à réfléchir pour dire oui ? »

**Pour en savoir plus sur le livre « Périple engagé » de Jean Celier, flashez ce QR code ou consultez notre site institutionnel : <https://www.ilot.asso.fr>**



## UN DON, UNE ACTION

60 €

=

Permet de fournir **un repas, midi et soir pendant une semaine** dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

15 €/MOIS  
PENDANT 1 AN

=

Contribue à **former une personne pendant une semaine aux métiers du web** dans notre agence.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€.

Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ **Découvrez toute notre actualité :**

[www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)

➤ **Devenez membre de l'Îlot :**

[www.ilot.asso.fr/vous-engager](http://www.ilot.asso.fr/vous-engager)

➤ **Devenez bénévole en nous contactant :**

[benevoles@ilot.asso.fr](mailto:benevoles@ilot.asso.fr)

➤ **Rejoignez-nous sur :**

